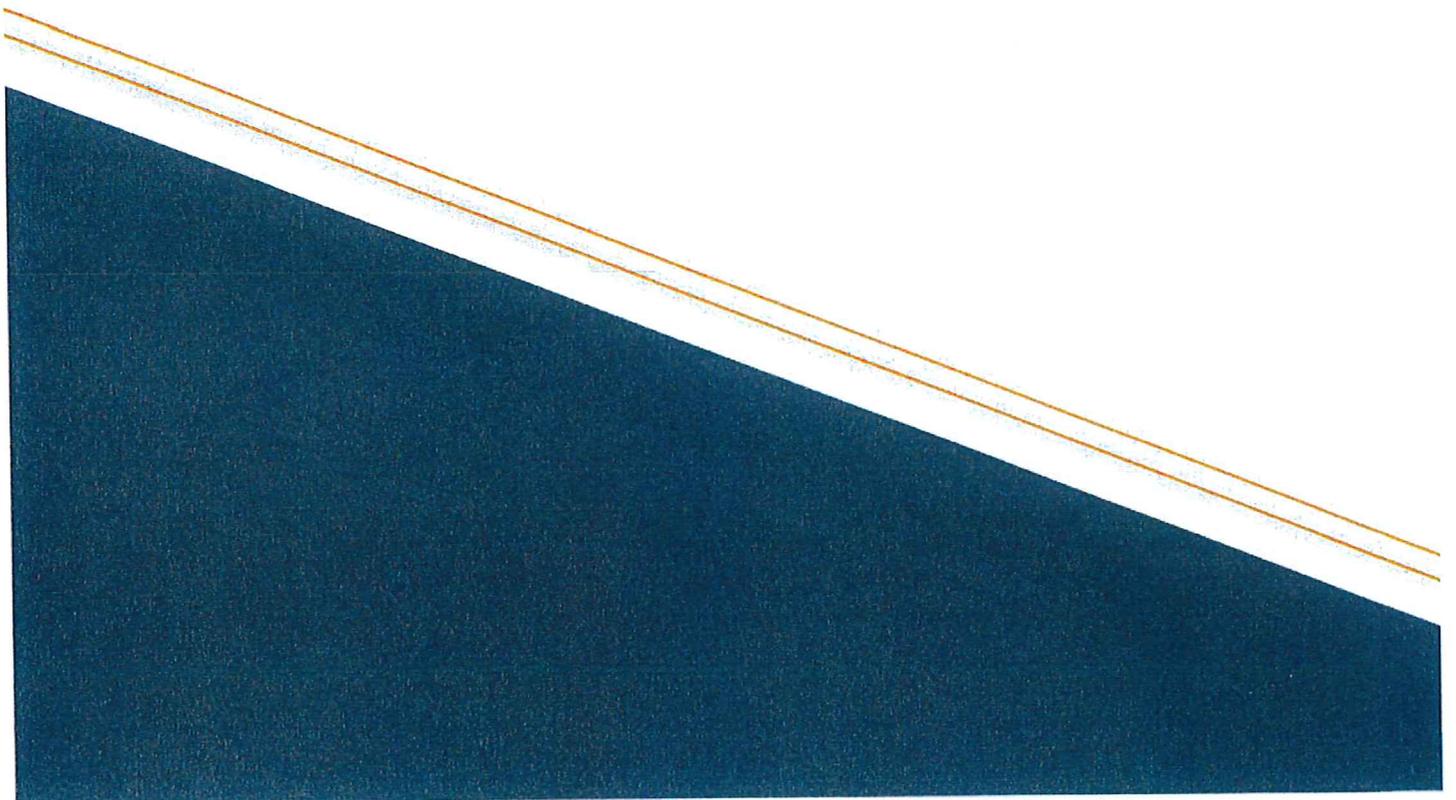


CODE DE CONDUITE  
ETHIQUE – SOCIAL - ENVIRONNEMENTAL

NIPPON SHIKIZAI France



## À propos du Code de Conduite de NIPPON SHIKIZAI France

NIPPON SHIKIZAI France (NSF) est une entreprise industrielle de sous-traitance qui fabrique des cosmétiques solides et dérivés parfumés depuis 1985. Travaillant en collaboration avec de prestigieux clients de la cosmétique française, NSF met au cœur de ses préoccupations de satisfaire leurs besoins en proposant des produits hautement qualitatifs.

À travers son Code de Conduite, NSF énonce en termes concrets et précis les règles de conduite et les engagements visant à assurer l'intégrité de ses activités, dont la finalité est la satisfaction client et la sécurité des consommateurs.

Relevant du bon sens autant que de la bonne foi, les principes et les règles énoncés constituent le cadre éthique et légal dans lequel s'inscrivent l'ensemble des activités de NSF et de ses collaborateurs.

Ce code de Conduite se réfère avant tout aux textes de loi et réglementations en vigueur et fait référence aux engagements de NSF en matière de Qualité, d'Hygiène, de Sécurité et d'Environnement.

L'ensemble des collaborateurs et partenaires de NSF doivent accepter la responsabilité professionnelle qui leur incombe de respecter ce Code de Conduite. Il est attendu qu'ils agissent de manière exemplaire, dans le strict respect de ce cadre.

## ○ Normes de travail et responsabilités sociales

NSF s'engage à respecter les droits de l'Homme ainsi que le Code du travail concernant :

- **Le travail des enfants** : l'entreprise respecte la limite d'âge fixée par l'article L4153-1 du Code du travail qui interdit d'employer des travailleurs de moins de 16 ans.
- **Le travail forcé** : le recours au travail forcé, à l'esclavage, à la servitude ou au trafic d'êtres humains sont strictement interdits. Tout travailleur est en droit d'accepter ou de quitter un emploi librement.
- **Les harcèlements et abus** : NSF s'attache à offrir un environnement de travail exempt de toute forme d'intimidation et de harcèlement à l'égard des collaborateurs, des sous-traitants et des candidats à l'emploi. Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils traitent leurs travailleurs avec respect et dignité.
- **Les discriminations** : NSF s'engage au respect des dispositions du Code du travail relatives au principe de non-discrimination (articles L1132-1 à L1132-4). Aucune distinction entre les personnes ne peut être fondée sur l'origine géographique comme ethnique, la religion, le sexe, l'apparence physique, l'âge, l'état de santé, les opinions politiques et syndicales, l'orientation sexuelle et le handicap.  
Ces principes de non-discrimination s'appliquent au recrutement, et en cas :

de mobilité, de qualification, de rémunération, de promotion, de formation et de conditions de travail.

## ○ Préservation de la santé et sécurité

NSF s'engage de manière continue à la santé et sécurité de ses collaborateurs en veillant à :

- Prévenir les accidents et les atteintes à la santé,
- Mettre à disposition des postes de travail adaptés, sains et sécurisés,
- Former ses collaborateurs aux notions d'hygiène et de sécurité,
- Impliquer ses collaborateurs dans la santé et sécurité au travail

NSF met également en œuvre une veille réglementaire afin de s'assurer du respect des différentes exigences réglementaires en vigueur.

L'analyse en continu des risques auxquels sont confrontés les collaborateurs de NSF permet de mieux les prévenir et d'intégrer ces principes au sein des activités quotidiennes.

De même, NSF s'emploie à collaborer avec des fournisseurs qui respectent strictement les réglementations en vigueur.

## ○ Protection des données

NSF respecte la réglementation relative à la protection des données personnelles (RGPD). Les données qualifiées de privées sont collectées pour des objectifs définis. L'accès à ces données est restreint aux seules personnes concernées par le traitement de ces données. Ces dernières sont conservées de façon à protéger toute information privée de la divulgation.

## ○ **Respect des lois et règlements**

Dans la conduite de ses activités commerciales, NSF s'engage à respecter en toutes circonstances toutes les lois applicables, les réglementations de tous les pays dans lesquels l'entreprise a une activité, et attend de ses fournisseurs un comportement similaire.

## ○ **Qualité et transparence de nos produits**

NSF s'engage à respecter le règlement européen relatif aux produits cosmétiques, ainsi que les réglementations en vigueur dans les différents pays où sont commercialisés les produits par nos clients.

Dans ce contexte, NSF met en place un système de veille réglementaire et un suivi rigoureux des évolutions réglementaires pour les marchés concernés.

Également, NSF met en œuvre et respecte les Bonnes Pratiques de Fabrication (BPF) applicables aux produits cosmétiques à chaque étape de la production afin d'assurer la conformité des produits avec les normes de la qualité.

Enfin, NSF garantit un échange transparent avec les organismes de contrôle et d'audit.

## ○ **Conservation de l'environnement**

Le respect de l'environnement est une nécessité et un levier de progrès.

NSF respecte les lois, les règlements et normes en vigueur en France en matière d'environnement. Ces engagements sont formalisés dans sa politique Qualité, Hygiène, Sécurité et Environnement dans laquelle elle s'engage à :

- Maintenir son Système de Management Environnemental,
- Prévenir toute pollution,
- Optimiser l'utilisation des ressources naturelles,
- Réduire les déchets et améliorer leur valorisation,
- Réduire son empreinte carbone.

Depuis mars 2022, NSF est certifiée ISO 14001 : 2015 pour la mise en place de son système de management de l'environnement et l'intégration de cette préoccupation au sein de l'ensemble de ses processus.

NSF s'efforce de limiter l'empreinte carbone de ses produits et activités tout au long de la chaîne de valeur. Pour cela des actions concrètes sont mises en place.

## ○ Exigences d'intégrité professionnelle

### - Le respect des clients :

NSF met à l'honneur l'écoute et la satisfaction du client.

Un système de management de la qualité suivant les référentiels ISO est mis en œuvre, permettant d'assurer la qualité de ses prestations et l'implication dans une démarche d'amélioration continue.

NSF communique de manière transparente avec ses clients et s'engage à répondre de manière réactive à toute demande ou réclamation.

L'ensemble des informations nécessaires et obligatoires concernant les produits fabriqués sont fournis et communiqués de manière transparente, en accord avec les réglementations et bonnes pratiques en vigueur.

### - La liberté du commerce et de la concurrence

Les relations commerciales de NSF sont conformes aux règles du commerce et de la concurrence énoncées par la loi.

NSF agit avec loyauté envers ses concurrents, dans le respect des lois applicables.

Tout collaborateur de NSF s'interdit les ententes ou comportements qui pourraient être qualifiés de pratiques anticoncurrentielles.

### - La lutte anti-corruption :

NSF ne tolère aucune forme de corruption ni de trafic d'influence. Ces pratiques sont illégales et en inadéquation avec ses valeurs.

NSF ne donne ni ne reçoit d'argent, de biens ou de commodités qui s'écartent des normes sociales avec ses partenaires commerciaux. En outre, NSF ne s'engage dans aucun acte considéré comme un avantage déraisonnable pour les autorités administratives.

Les cadeaux et les invitations peuvent être considérés comme des expressions de courtoisie acceptables dans le contexte de bonnes relations commerciales, si leur portée et leur valeur sont limitées, données de manière ouverte et transparente, conformément à la législation locale.

### - Le traitement et la confidentialité de l'information :

Toute relation loyale et intègre avec ses partenaires nécessite de respecter les principes de confidentialité.

NSF s'engage à collecter les informations obtenues dans le cadre de l'exécution des activités commerciales, de manière appropriée, conformément aux lois et règlements et aux règles internes.

Tous les collaborateurs de NSF doivent respecter la valeur de l'information communiquée par les partenaires commerciaux (études, projets techniques, données industrielles, données commerciales et financières, savoir-faire, ...) et traiter celles ayant un caractère confidentiel, dans le strict respect des mesures de sécurité mises en place.

Notre Code de Conduite vient formaliser l'ensemble des règles nous permettant de faire vivre en cohérence nos valeurs fortes ainsi que nos obligations légales.

Nous devons tous veiller à la bonne application de ce dernier.

Nous encourageons un climat de dialogue permettant à chacun d'exprimer ses préoccupations concernant notre Code de Conduite.

**Tsuyoshi HASUO**  
Président Directeur General



**Jérôme DURAND**  
Directeur du site

